

Les résultats de 1939 en assurance vie, incendie et automobile

G. P.

Volume 8, numéro 1, 1940

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1102943ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1102943ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

P., G. (1940). Les résultats de 1939 en assurance vie, incendie et automobile. *Assurances*, 8(1), 56–59. <https://doi.org/10.7202/1102943ar>

Les résultats de 1939 en assurance vie, incendie et automobile

par

G. P.

Les premiers chiffres viennent d'être rendus public. Même s'ils ne sont pas définitifs, ils sont suffisamment précis pour nous permettre de conclure que le dernier exercice a été très profitable dans l'ensemble, sauf peut-être pour les sociétés qui, hors l'assurance-vie, ont limité leurs affaires à la province de Québec. Voici un rapide aperçu des résultats.

1 — Assurance sur la vie

Avec un revenu-primés de \$151,044,834 pour la branche ordinaire, de \$39,141,689 pour l'assurance populaire et de \$7,840,963 pour l'assurance de groupe, l'assurance-vie a eu des résultats globaux à peu près identiques à ceux de 1938. S'il y a diminution de revenu, elle est faible: six cent mille dollars c'est peu, en effet, pour des temps difficiles comme ceux que nous traversons. Quant à la production, fait à signaler, la branche ordinaire a dépassé de 17 millions celle de 1938. Par contre, la branche populaire et l'assurance de groupe sont restées assez loin derrière. La différence est de 47 millions dans le premier cas et de 8 dans le second. Résultat, la production

totale en 1939 a été de 588 millions contre 626 en 1938. Quant au montant des assurances en vigueur, il n'est passé que de six milliards six cent trente millions à six milliards sept cent soixante-seize millions, malgré la forte production nouvelle que nous venons de signaler. Les reprises de contrat sont à nouveau cause du gaspillage pratiqué à l'abri de sanctions inopérantes. Tant qu'on n'aura pas pris les mesures voulues pour enrayer le mouvement des annulations, on constatera chaque année un déchet variable selon la tension des affaires, mais constant et beaucoup trop élevé.

2 — Assurance contre l'incendie

On constate également dans ce domaine un faible fléchissement qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. Ce qui est intéressant, c'est plutôt le rapport des sinistres aux primes qui conditionne le bénéfice industriel. Dans l'ensemble, les résultats sont intéressants, sauf peut-être comme nous le disions tout à l'heure dans le cas des affaires traitées dans la province de Québec. La statistique n'est pas complète pour cette région, mais on peut juger de la situation par les chiffres de certaines compagnies qui tirent le plus clair de leur revenu du Québec. Pour l'ensemble du Canada, l'année fut très bonne. Qu'on en juge par la statistique suivante qui indique les primes acquises, les sinistres et le rapport des seconds aux premières: ¹

| | Primes | Sinistres | Rapport |
|------------------------------|--------------|--------------|---------|
| Compagnies syndiquées | \$28,211,361 | \$10,115,547 | 35.86 |
| Sociétés mutuelles | 7,156,582 | 2,927,416 | 40.90 |
| Compagnies indépendantes... | 7,642,498 | 3,509,911 | 45.93 |
| Sociétés réciproques | 463,431 | 125,098 | 26.99 |
| | \$43,473,872 | \$16,677,972 | 38.36 |

¹ Comme la plupart de ceux que nous citons, ces chiffres sont tirés du "Financial Post" du 6 avril 1940, p. 15. Quoiqu'ils soient incomplets (ils ne comprennent pas les chiffres de Lloyd's London ou de certaines compagnies comme de la Prévoyance, par exemple) ils nous semblent donner un bon aperçu de la situation.

Voilà des résultats extrêmement favorables, qui expliquent dans une certaine mesure l'esprit combatif qu'on a pu constater durant ces derniers mois. Placées devant une réduction régulière du revenu-primés et une augmentation inversement proportionnelle des frais, les sociétés syndiquées ont voulu tenter une offensive contre les non-syndiquées, à la faveur des excellents résultats des derniers exercices.

58

L'occasion était alléchante comme on le verra par la statistique suivante:

Rapport des sinistres aux primes acquises

| | Sociétés syndiquées | Non-syndiquées |
|------|---------------------|----------------|
| 1935 | 32.68 | — |
| 1936 | 34.99 | — |
| 1937 | 35.72 | — |
| 1938 | 39.26 | — |
| 1939 | 35.86 | 45.93 |

La constance des résultats favorables d'une part et, de l'autre, l'écart entre les pourcentages des syndiquées et des non-syndiquées semblaient être l'occasion recherchée par les « dye-hards » aussi bien que par les plus modérés des assureurs. On l'a saisie en février 1940, dès que, pour des raisons gardées à peu près secrètes, la réduction du tarif fut décrétée. C'est l'origine de la *coupe de 10%*, à l'aide de laquelle on va chercher à rétablir l'équilibre rompu par l'activité des sociétés indépendantes. Cela fait partie d'un plan d'attaque, dont la cause contre *Massie & Renwick* a été la première manche. En présentant le bilan de 1940, il faudra noter, en regard de cette offensive des assureurs syndiqués, le front commun constitué par les non-syndiqués: sorte d'association des compagnies indépendantes, paradoxale au premier abord, mais à qui nous devons un second palier de tarification à peu près fixe pour les nouvelles affaires et des méthodes plus rationnelles. Si

1940 devait nous apporter cela, nous n'aurions qu'à nous féliciter.

3 — Assurance-automobile

La hausse du tarif le 1er mars 1939 a produit de très heureux effets pour les assureurs qui ont su en profiter. À l'exception de ceux qui ont continué « à faire de la prime » comme on dit familièrement, le dernier exercice a été excellent, en effet. L'assurance-automobile qui avait été très dispendieuse pendant de nombreuses années est devenue profitable; comme on le constatera par ces chiffres :

59

Rapport des sinistres aux primes

| | |
|------|-------|
| 1936 | 58.38 |
| 1937 | 57.19 |
| 1938 | 54.40 |
| 1939 | 46.32 |

Pour peu que cela dure, l'assurance-automobile deviendra une bonne affaire et les tarifs cesseront d'augmenter tous les ans. Pour cela, cependant, il faudra maintenir la collaboration qui existe depuis quelques mois entre les sociétés non-syndiquées, afin d'empêcher le retour à l'anarchie des trois ou quatre dernières années. Ce n'est sûrement pas en se livrant à une occurrence effrénée à coup de tarifs qu'on parviendra à assainir un domaine dans lequel l'appréciation des risques présente des difficultés et des aléas très grands. Souhaitons que la coûteuse expérience de certains assureurs serve de leçon amère, mais précise, à ceux qui seront tentés d'aller trop vite.

**Si « ASSURANCES » vous intéresse,
ABONNEZ-VOUS !**